



Décision relative à une demande de changement de dénomination d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du second nom commercial de la matière fertilisante **BIOPTIMUS***

de la société LAINCO S.A.

enregistrée sous le n° 2023-1747

La demande concerne le changement de nom d'un second nom.

Le changement de dénomination de la matière fertilisante désignée ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales

Nom du produit	BIOPTIMUS
Nouvelle dénomination du second nom	FERTICRACIN
Ancienne dénomination du second nom	FERTIRACIN
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	LAINCO S.A. Pol. Ind. Can Jardi Av. Compositor Bizet 8-12 08191 RUBI BARCELONE ESPAGNE
Classe - Type	Préparation bactérienne - Solution concentrée à base de <i>Pseudomonas putida</i> souche CECT7881
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	1056-2020.01
Numéro d'AMM	1210090

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 31/08/2023

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

— DocuSigned by:

Bertrand BATAUD
33BC435FF8C6444...